livres professeurs

Par **titecherry**, le **26/01/2009** à **17:23**

Bonsoir!
Pour deux de mes cours (relations internationnales et histoire des institutions publiques de la france avant 1989) j'ai acheté les livres de mes professeurs, et je me suis rendue compte que c'était mot à mot le cours qu'ils dictent.
Comment me comporter?
Recopier le livre pendant le cours? Surligné?.....
Merci de vos conseils

Par **candix**, le **26/01/2009** à **17:46**

On avait ca aussi en L1, sauf que c'était pas le livre de la prof mais qu'elle le dictait quand même...

Résultat un fort absentéisme pendant son cours

Je l'avais acheté mais je prenais quand même le cours. Ce que tu peux faire c'est prendre en note les commentaires qu'il en fait, les ajouts de jurisprudence etc ...

Par **Katharina**, le **26/01/2009** à **18:01**

Tout dépend de ta façon d'apprendre.
Moi je sais que je retiens une bonne partie en écrivant, une fois j'avais juste lu un livre pendant le cours du prof et au final je n'avais pas retenu grand chose au moment des révisions .

Par **titecherry**, le **27/01/2009** à **12:24**

Est ce que suivre sur le livre, en surlignant, et faire un résumé de chaque paragraphe peut etre une bonne solution?
Ils ne s'embêtent pas trop nos profs quand même!!

Par **Morsula**, le **27/01/2009** à **12:30**

:lol:

En même temps écrire un livre c'était du boulot quand même Image not found or type unknown

Faut pas oublier que les enseignants sont aussi des chercheurs, ils font de la recherche à côté des heures de cours qu'ils dispensent mais bon c'est vrai que si c'est juste pour se faire :roll:

dicter un livre moi aussi je préférerais rester chez moi à lire le livre Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **27/01/2009** à **12:41**

Je dirais ... aller au cours avec le livre et surligner, prendre des notes dans la marge si le prof ajoute des commentaires et éventuellement poser des questions.

:roll:

M'enfin en réalité ... je resterais chez moi Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **31/01/2009** à **13:50**

Y a pas de raison qu'un prof change un cours parce qu'il a rédigé un ouvrage... puisque :wink:

l'ouvrage est issu du cours Image not found or type unknown

Notre prof de procédure pénale avait écrit un bouquin très complet et plusieurs se contentaient de le lire en cours. Je l'avais acheté pour compléter, mais je notais le cours normalement.

Tout dépend de ta manière d'apprendre en fait : si tu as une mémoire visuelle pour ce que tu écris, ou si tu retiens ce que tu lis... Pour certains c'est plus facile de noter, car ça demande un travail de réflexion qui permet de " dégraisser " la moitié du travail de révision. Mes camarades de promo qui surlignaient juste avaient du mal à se souvenir parce qu'ils ne prenaient pas le recul imposé par la prise de note, et ils se reposaient beaucoup sur le côté " de toute façon je pourrais relire chez moi après si je loupe un truc ".

Donc le conseil que je pourrais te donner :
1 - privilégie les notes de cours
2 - si ton prof a un débit très rapide et qu'il est difficile à suivre, surligne, mais garde une feuille à côté pour noter les anecdotes non présentes dans le livre.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **titecherry**, le **23/02/2009** à **20:43**

[quote="Morsula":4y2lmsfo]Faut pas oublier que les enseignants sont aussi des chercheurs, ils font de la recherche à côté des heures de cours[/quote:4y2lmsfo]

Faut avoir envie pour ne pas être au courant!!! En même temps 128h de cours par an... JE PRENDS!

Par **titecherry**, le **23/02/2009** à **20:46**

[quote="mathou":dhzskbqp]Donc le conseil que je pourrais te donner :
1 - privilégie les notes de cours
2 - si ton prof a un débit très rapide et qu'il est difficile à suivre, surligne, mais garde une feuille à côté pour noter les anecdotes non présentes dans le livre.[/quote:dhzskbqp]

C'est réellement du mot à mot! La seule variante c'est lors d'énumération: elle inverse parfois les termes :/

Je fais mon propre cours à partir du livre, je surligne et note ce qui me semble le plus important!

Merci de vos réponses

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés